



Philippe  
TOURNIER Secrétaire général

## L'égalité des chances

« Quel meilleur critère que celui du savoir et de la compétence pour désigner ceux qui doivent exercer des responsabilités ? » interrogeait le chef de l'État lors du discours de présentation de la « réforme de lycée », le 13 octobre dernier. Certes, l'actualité d'alors donnait une saveur paradoxale et relevée à ce propos et en affaiblissait un peu la portée (bien que ces circonstances pussent apparaître aussi comme une manifestation immédiate de la volonté présidentielle de revalorisation de la série littéraire...). Pourtant, ce décalage entre ce discours et les pratiques qui l'environnent met crûment à jour des contradictions, généralement plus discrètes mais pas très différentes sur le fond, qui taraudent notre système éducatif depuis une bonne vingtaine d'années.

L'école s'est construite dans notre pays non seulement comme un lieu d'enseignement et de socialisation (il en va de même dans tous les pays) mais aussi comme un élément de régulation sociale qui fondait l'idéal républicain. Le (beau) titre du journal de feu le syndicat des instituteurs, « *L'école libératrice* », résumait fort bien ce programme: l'école libérait l'homme des entraves culturelles et sociales par l'accès au savoir et à l'esprit critique. Mais, durant les années soixante, ce fut la découverte de la prégnance du « *capital social* » qui fausse le mérite (notamment à la suite de la publication, en 1964, du livre choc de Bourdieu et Passeron, « *Les héritiers* »). Dans le climat de l'époque, l'école finit par être présentée comme l'outil de « *l'aliénation* » (thème alors fort en vogue) et l'auxiliaire zélée de la domination des puissants. C'est « *Libres enfants de Summerhill* » et la libération non plus par l'école mais par la destruction de la culture scolaire, jugée oppressive. Contrairement à celles des pays scandinaves ou anglo-saxons, l'école en France ne s'est jamais complètement remise socialement de cette déstabilisation dont l'onde de choc est toujours présente, quarante ans plus tard. Certes, massification et démocratisation (même inégalitaires) sont passées par là mais les fondements idéologiques qui faisaient que l'école « *surplombait* » la société ont été fortement corrodés, ce qu'a masqué l'expansion quantitative. Pire: les valeurs du service public sont trop souvent apparues comme une rhétorique de pure forme destinée à jeter un voile d'humanisme indolent sur les pratiques réelles

d'un système inégalitaire, protégeant intérêts particuliers et stratégies de groupes déjà nantis. Le décalage entre le discours présidentiel et l'exemple donné au même instant ne pouvait qu'attiser un sentiment de fausseté, affaiblissant, en ricochets, le crédit de l'école. Cela fait les beaux jours soit de ce qu'on désigne un peu expéditivement comme du « *consuérisme scolaire* », soit d'une agressivité amère dont se fait significativement écho, par exemple, le rap (« *les belles paroles/de l'école* »)...

Le thème de l'égalité des chances est peut-être l'opportunité pour l'école de retrouver un ascendant sur la société, non dans une domination technocratique autoritaire mais comme l'incarnation d'un projet commun, à la fois d'intérêt général et concernant chacun. Certes, comme tout consensus républicain dans lequel doivent se retrouver des optiques diverses qui alternent, le thème de l'égalité des chances n'est pas exempt d'ambiguïté. Ainsi, on peut s'étonner de voir les tenants de la société inégalitaire de compétition s'en faire les chantres zélés. C'est pourtant peu surprenant: la compétition individualiste n'est supportable, dans une société démocratique, que dès l'instant où elle s'établit sur l'axiome que « *chacun a eu sa chance* » comme on le voit, d'ailleurs, aux États-Unis. Un tel projet de l'égalité des chances n'est certes pas le même que celui qui vise à corriger les inégalités de chances pour apporter plus de sécurité pour tous, égaliser l'accès à la chance de savoir, même pour les plus malchanceux et les moins méritants. Les mêmes mots désignent ainsi des projets de société passablement divergents mais toujours est-il qu'aujourd'hui, l'égalité des chances ouvre une opportunité pour l'école. Du socle commun des connaissances (qui peut substituer l'idée d'égal accès à celui de tri, même méritocratique) aux réformes des lycées (qui peuvent faire émerger, aux côtés de l'égalité formelle des horaires et des programmes, la problématique de la justice effective de l'école), des perspectives nouvelles s'offrent potentiellement, que l'école aurait grand tort de laisser passer sous prétexte qu'elles se présentent dans une conjoncture qui est ce qu'elle est. Ce serait réduire l'histoire sociale à l'histoire politique.

...suite à la page 6

*...suite de la page 3*

L'égalité des chances est sans doute aujourd'hui un thème qui porte parce qu'il fait écho aux aspirations de justice et à la nostalgie de l'égalité qui taraudent la société « *démocratique-compétitive-individualiste* » contemporaine comme à l'empathie rongée de mauvaise conscience des éducateurs. Mais elle ne sera ni décrétée par une circulaire, ni bornée à être renvoyée aux bons sentiments individuels. En revanche, l'établissement est l'endroit où peut s'exercer cette responsabilité sociale collective (ce qui n'exempte pas les « *donneurs d'ordre* » de cohérence, en particulier l'État : on pense à la carte scolaire). Dans cette perspective, les personnels de direction, comme pilotes pédagogiques et responsables de l'établissement qui leur est confié, seront des acteurs majeurs : beaucoup de choses essentielles, où se joue l'avenir du rôle de l'école dans la société, sont aujourd'hui entre nos mains.

Que cette perspective ne vous abasourdisse pas à la veille des fêtes de fin d'année ! Le SNPDEN a justement été créé pour que chacun ne se retrouve pas seul face à des responsabilités écrasantes dont les véritables enjeux lui sont, de plus, souvent cachés.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et meilleurs vœux pour la nouvelle année.